

COMMUNIQUE DE PRESSE

5 mars 2024 - 11h au Syndicat de la Diège (19200 USSEL)



LE SYNDICAT DE LA DIEGE ET LE DEPARTEMENT DE LA CORREZE INAUGURENT LE DEBUT DES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

En 2023, s'inscrivant dans la volonté du Département de la Corrèze d'accélérer la sobriété énergétique dans l'éclairage public, le Syndicat de la Diège a planifié un grand chantier de rénovation des luminaires dans ses 65 communes. Le programme, nommé CREPUSCULE, entre en phase opérationnelle en mars 2024 avec les premiers travaux sur Ussel. Le Département contribue à la réussite du projet en apportant un soutien financier important, permettant ainsi de réduire le reste à charge pour les communes du Syndicat.

LE PROGRAMME CORREZE BOUCLIER ENERGETIQUE DU DEPARTEMENT

Dans le cadre d'une démarche de transition écologique globale et dans un contexte de crise énergétique, le Département a lancé Corrèze Bouclier Énergétique pour soutenir les Corrèziens et les collectivités face à ces défis.

Ainsi, en complément des aides aux particuliers pour faire baisser leur facture et gagner en confort, une volonté forte a été mise en œuvre pour jouer un rôle d'accélérateur en matière de rénovation énergétique avec un renforcement des aides à la rénovation ainsi qu'un plan ambitieux pour la rénovation de l'éclairage public. Un plan élaboré dans une démarche de sobriété énergétique en partenariat avec le Syndicat de la Diège et la Fédération Départementale d'Electrification et qui se traduit par un engagement du Département à hauteur de 2,3 millions d'euros.

LE PLAN DE SOBRIETE ET DE RENOVATION SUR LES COMMUNES DU SYNDICAT DE LA DIEGE

Les contraintes budgétaires induites par l'augmentation du coût de l'énergie, et les nouvelles attentes environnementales et sociétales amènent les décideurs locaux à repenser l'usage de l'éclairage public.

Le plan d'actions est donc le suivant : réduire le nombre de points lumineux, remplacer les points lumineux les plus énergivores par des équipements plus efficaces à LED et diminuer la durée de fonctionnement de l'éclairage en optimisant l'extinction nocturne partielle.

Le schéma directeur prévoit d'intervenir tout d'abord sur les communes les plus importantes du Syndicat, soumises aux aléas du marché de l'électricité, et ensuite sur les communes les plus rurales encore protégées par le tarif réglementé de vente de l'électricité.

Préalablement aux travaux, le Syndicat mène une étude avec chaque commune afin d'affiner les besoins, animant des réunions publiques qui permettent aux élus de recenser les attentes des habitants et de les conforter dans une démarche de sobriété.

Quelques chiffres sur l'éclairage public des communes du Syndicat de la Diège

- **12 051** points lumineux (40 points pour 100 habitants contre 16 au niveau national)
- **1.3 MW** de puissance installée
- **3 GWh** de consommation électrique, soit une facture annuelle de **900 000 €** en 2022 (le prix du kWh a augmenté de 75% entre 2018 et 2022)
- **Coût moyen annuel en électricité :**
70 € par point lumineux
30 € par habitant
- **Coût moyen annuel pour la maintenance :**
10.5 € par point lumineux
4.4 € par habitant

Les enjeux du plan de sobriété et de rénovation

Contenu

- 1 600 points lumineux à déposer ou déconnecter
- 6 400 points lumineux à rénover (53% du parc total)
- Réalisation des travaux sur 2024 et 2025

Les attendus

- - 50% de puissance installée
- - 50 % de consommation d'électricité
- Réduction d'émissions de gaz à effet de serre de 54 tCO2/an
- Avec un parc rénové et plus performant : des économies sur la facture d'électricité, un coût d'entretien moindre pour les communes, une réduction de la pollution lumineuse

Plan de financement

Communes	1 280 800 €
Département de la Corrèze	1 000 000 €
Syndicat de la Diège, CEE	921 200 €
Total (HT)	3 202 000 €

LA DECLINAISON DU PROGRAMME SUR LA COMMUNE D'USSEL

La commune est équipée de 3 000 points lumineux qui fonctionnaient, pour beaucoup, toute la nuit. Face à l'envolée des prix de l'électricité en 2021, elle a dû mener des actions concrètes d'urgence comme le remplacement des horloges de commande, la réduction du temps de fonctionnement de l'éclairage et la déconnexion de 30% des points lumineux. Ces actions ont permis une réduction de la consommation d'électricité de 40% au détriment de la qualité d'éclairage.

Le programme CREPUSCULE vise à la modernisation d'une partie du parc, avec la rénovation de 1 800 points lumineux (la plupart a été installé au début des années 1980 et présente une puissance supérieure à 150 W) et à la sobriété avec la dépose de 250 points lumineux. Ces travaux permettent de réduire la puissance globale du parc de l'ordre de 30% tout en retrouvant une qualité d'éclairage homogène et optimale.

La 1^{ère} tranche de travaux (650 points lumineux) sur le centre-ville et les axes principaux sera achevée pour fin avril 2024. La 2^{ème} tranche (1 150 points lumineux) sur les quartiers résidentiels, les zones d'activités et les villages débutera dans le 2^{ème} semestre 2024.

Le coût de l'opération est de 900 000 € HT. Avec l'appui financier du Département de la Corrèze (281 000 €) et du Syndicat de la Diège (259 000 €), le reste à charge pour la commune est de 360 000 €.